

**Hommage au Professeur Stéphane Doumbé-Billé
à l'occasion de la remise du Lex climatica award 2021**

À l'invitation de notre collègue Jean-Baptiste Harelimana je prends la parole pour évoquer le professeur Stéphane Doumbé-Billé. Le Professeur Doumbé-Billé nous a malheureusement quitté il y a un peu plus d'un an, le 7 janvier 2020. Le professeur Doumbé-Billé nous manque et manque au continent africain. Sa sagacité et sa verve étaient légendaires. Ses nombreux écrits sont révélateurs d'une pensée riche et prospective.

Le professeur Doumbé-Billé avait su esquisser le devenir du droit de l'environnement quand la protection de l'environnement dans les divers ordres juridiques n'était encore que balbutiante. Il a su donner un corps juridique à la notion de développement durable alors qu'elle était encore bien mystérieuse pour beaucoup. Le professeur Doumbé-Billé a également su montrer que le manque d'effectivité du droit de l'environnement était source de bien des maux. Ces quelques éléments révèlent une pensée forte qui reste avec nous et nous nourrit.

Aux côtés de ses activités académiques à l'Université Lyon III et dans nombre d'autres universités, le professeur Doumbé-Billé était expert auprès de l'Union Africaine, du PNUE ou de la FAO, pour ne citer que quelques organisations avec lesquelles il a collaboré. Il a conseillé de très nombreux pays africains. Son expertise portait sur de multiples sujets : aires marines protégées, forêts, biodiversité, énergie, pour ne citer que quelques-uns de ses sujets de prédilection.

Penseur infatigable, arpenteur du monde, professeur très généreux de son temps, nous lui devons beaucoup. Ma pensée va à sa femme, Amélie Blandine Doumbé-Billé, ainsi qu'à ses enfants. Stéphane Doumbé-Billé nous manque à tous. Je suis très heureuse qu'un prix lui soit remis à titre posthume afin d'honorer son œuvre. Celle-ci reste avec nous.

Laurence Boisson de Chazournes
Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève

4 mars 2021